

# Avantages d'une adhésion au CGA AS

<b>Forme juridique</b>	EI, EIRL, EURL, SARL de famille, SNC, SDF, GAEC	EIRL, EURL,	Sociétés IS Pluri Associés	Auto- entrepreneur Micro- entreprise
	<b>Régime d'imposition</b>	IR (BIC, BA)	IS	IS
<b>Formations gratuites <sup>1</sup> (gestion, informatique, vente, relations humaines,...)</b>	✓	✓	✓	✓
<b>Abonnement au bulletin trimestriel « CGA Info »</b>	✓	✓	✓	✓
<b>Mise à disposition de brochures gratuites (fiscalité, juridique, social,...)</b>	✓	✓	✓	✓
<b>Accès gratuit à des statistiques professionnelles nationales, régionales et locales</b>	✓	✓	✓	✓
<b>Prévention Fiscale (Contrôle formel de la déclaration fiscale et de la TVA)</b>	✓	✓	✓	
<b>Examen de cohérence et de vraisemblance</b>	✓	✓	✓	
<b>Dossier de gestion personnalisé avec documents de prévention des difficultés</b>	✓	✓	✓	
<b>Non majoration du bénéfice de 25 %</b>	✓			
<b>Réduction de 915 € pour frais de comptabilité<sup>2 3</sup></b>	✓			
<b>Déduction totale du salaire du conjoint travaillant dans l'entreprise <sup>3</sup></b>	✓			

<sup>1</sup> Organisées par le CGA AS.

<sup>2</sup> Si CA HT inférieur à 82 200 € pour la vente ou 32 900 € pour la prestation

<sup>3</sup> Cet avantage prend fin le 31/12/2015